Nations Unies S/PV.3886



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-troisième année

3886e séance
Jeudi 28 mai 1998, à 11 h 50
New York

Président :	M. Godana	(Kenya)
Membres :	Bahreïn	M. Al-Dosari
	Brésil	M. Felicio
	Chine	M. Qin Huasun
	Costa Rica	M. Sáenz-Biolley
	États-Unis d'Amérique	M. Richardson
	Fédération de Russie	M. Fedotov
	France	M. Teixeira da Silva
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Jagne
	Japon	M. Owada
	Portugal	M. Monteiro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Weston
	Slovénie	M. Türk
	Suède	M. Dahlgren

Ordre du jour

La situation en Afrique

Rapport du Secrétaire général (S/1998/318)

98-85371 (F)

La séance est ouverte à 11 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique

Rapport du Secrétaire général (S/1998/318)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/1998/433, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/1998/433) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bahreïn, Brésil, Chine, Costa Rica, France, Gabon, Gambie, Japon, Kenya, Portugal, Fédération de Russie, Slovénie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1170 (1998).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 55.